



JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATIONS

CPAS	4
CCCA	5
PCS	6
Urbanisme	8/9
Logement	10
SEEC – MJC	11
Sport	12
Hérissons	13
CCV	14
Agenda	15
Etat Civil	16/17
Tibi	17
Agenda	18



CHAPELLE PIETON GODARVILLE



Pompes Funèbres du Centre S.A

NOUVEAU FUNÉRARIUM À ANDERLUES

Le personnel des Pompes Funèbres du Centre est à votre disposition 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



*" 4 générations d'expérience à votre service,
avec une large gamme de produits
ainsi que deux sites de recueillement. "*

Assurances décès
Devis gratuit

Contrats anticipatifs

Rapatriement dans
le monde entier

Flours naturelles
Flours artificielles

Formalités après décès

Funérailles sur mesure

Conception et devis
en 3D GRATUIT

Monuments Funéraires
& Marbrerie du Bâtiment

Accessoires de Cimetière :
*photos, *lettrages, *lanternes,
*accessoires en bronze

Conception, réalisation
et placement par nos soins

Plaques personnalisées

Plaques de columbarium



Marbrerie

Une équipe de professionnels à votre disposition
pour vos réalisations, vos placements dans les cimetières.

Informations supplémentaires, rendez-vous ou devis,
dans nos bureaux ou à votre domicile,
avec ou sans rendez-vous, sur simple demande par téléphone.

Des conditions exceptionnelles sur les monuments & accessoires de stock.

FUNÉRARIUM - BUREAU

Rue de la Hestre, 83
7160 Chapelle-Lez-Herlaimont

FUNÉRARIUM

Rue Raoul Warocqué, 32
7140 Morlanwelz (près de l'itm)
Ligne funéraire entièrement rénovée

FUNÉRARIUM

Rue de Nivelles, 136
6150 Anderlues

tél. : 064 37 00 00

info@pfducentre.net
www.pfducentre.net



*Le Conseil communal et le Collège vous souhaitent
de belles fêtes de printemps.*





La notion de solidarité est pour le CPAS de Chapelle un projet de société.

Depuis de nombreuses années, les citoyens de l'entité chapelloise ont fait preuve de solidarité en venant en aide aux plus fragilisés. Cette année encore, vous pouvez manifester votre soutien.

Vous avez :

des vêtements pour hommes, femmes ou enfants ;
Alors, prenez contact avec nos services.

Pour les dons de vêtements :

Dépôt à l'Épicerie sociale
30, rue Wauters à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
Tél. : 064/47.03.30

- Le lundi de 13h00 à 16h00
- Le mardi de 8h30 à 12h30
- Le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Le jeudi de 13h00 à 16h00
- Le vendredi de 8h30 à 12h00

Les membres du Conseil de l'Aide Sociale et le personnel du C.P.A.S. remercient l'ensemble de la population pour tous les dons apportés régulièrement à l'Épicerie sociale.



Chapelle aîné-e-s

Avec - Par - Pour les aîné-e-s



avec le soutien de



Dans la dernière édition du journal communal, nous vous avons donné un aperçu des missions dévolues au Conseil Consultatif des Aînés.

Parmi celles-ci figurent :

- aller à la rencontre des aînés
- évaluer leurs besoins
- en informer les autorités



Pour cela, nous devons nous parler, nous devons vous écouter et apprendre à vous connaître. Plusieurs canaux sont mis à votre disposition que vous trouverez dans la rubrique « contacts » ci-dessous. Dorénavant une nouvelle initiative vous est proposée. Nous tiendrons une permanence mensuelle à la salle polyvalente de Godarville.

Les prochaines dates : le lundi 15 mai 2023 et le lundi 5 juin 2023 de 13 h 30 à 16 h .



Contact :

✉ : chapelleanes@gmail.com

☎ : 0496/91 53 53 (CCCA)
ou 0499/74.64.12 (Présidente)

📘 : Conseil Consultatif Aînés



Plan de Cohésion Sociale

« Été solidaire, je suis partenaire »

Tu habites à Chapelle-lez-Herlaimont, Godarville ou Piéton, tu as **entre 15 et 21** ans et tu as envie de travailler pendant l'été (période de dix jours) afin d'embellir et valoriser ton quartier, ta commune ?

Tu souhaites rencontrer d'autres jeunes et citoyens ?

Alors, envoie ta candidature pour le **30 avril 2023** au plus tard à l'adresse suivante :

Plan de Cohésion Sociale

Place de l'Hôtel de Ville, 16 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

Ou par email à l'adresse pcs@7160.be



Permanence du Service Public Fédéral Sécurité Sociale Direction Générale des Personnes Handicapées (Vierge noire)



**Sur rendez-vous à prendre au 064/43.13.15
ou à l'adresse email pcs@7160.be**

Vous avez introduit une demande de reconnaissance, allocation, carte de stationnement ou d'une autre mesure à la **Direction Générale des Personnes Handicapées** et vous souhaitez connaître l'état d'avancement de votre dossier et/ou poser des questions d'ordre financier et administratif ou vous souhaitez avoir des renseignements avant de faire une demande ...

Remarque : **les nouvelles demandes d'allocation pour les personnes de 65 ans et plus** ne sont plus traitées par la DG Personnes Handicapées mais bien par votre mutualité.

Dates des prochaines permanences :

- Le lundi 17 avril 2023
- Le lundi 8 mai 2023
- Le lundi 12 juin 2023

Plan de Cohésion Sociale

Place de l'Hôtel de Ville, 16 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
(bâtiment situé à gauche de l'Administration communale)

Infos et inscriptions au 064/43.13.15 • **Email :** pcs@7160.be



Atelier EPN

Lieu : bibliothèque du T'Chatpitre
(rue Saint-Germain, 10 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont)

Sur inscription au 064/44.17.09
ou par email à l'adresse epn@7160.be

PROGRAMME DES ATELIERS

Applications Google sur Smartphone (Google Photos, Drive, Lens, ...)

- Le jeudi 13 avril 2023 de 14h15 à 16h

B.A.-BA Smartphone Android (5 séances nécessaires)

- Les lundis 17 avril, 24 avril, 15 mai, 22 mai et 5 juin 2023 de 9h à 10h45

Family link, le contrôle parental sur smartphone et tablette (une séance au choix)

- Le jeudi 20 avril 2023 de 14h15 à 16h
- Le lundi 12 juin 2023 de 9h à 10h45

Tiktok : qu'est-ce que c'est et dois-je m'en méfier ? (une séance au choix)

- Le jeudi 27 avril 2023 de 14h15 à 16h
- Le lundi 19 juin 2023 de 9h à 10h45

B.A.-BA de Google Doc, le traitement de texte en ligne gratuit (2 séances nécessaires)

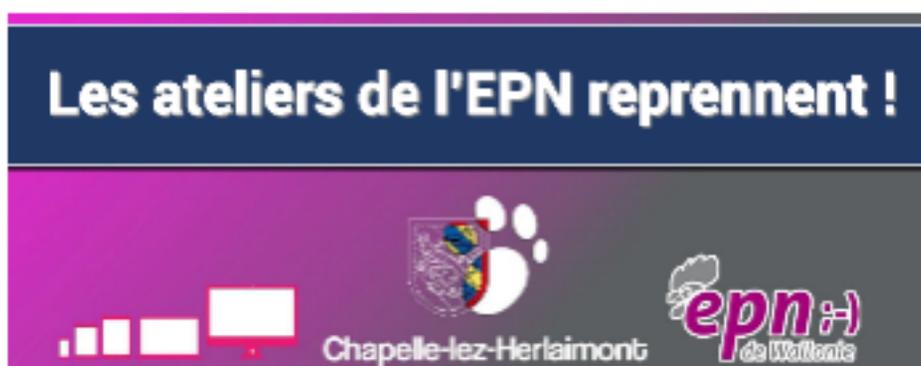
- Les jeudis 25 mai et 1er juin 2023 de 14h15 à 16h
- Les lundis 26 juin et 3 juillet 2023 de 9h à 10h45

B.A.-BA de Windows 11 (5 séances nécessaires)

- Les jeudis 8 juin, 15 juin, 22 juin, 29 juin et 6 juillet 2023 de 14h15 à 16h

Retrouvez toutes les dates d'ateliers présents et à venir sur le site internet de la commune 7160.be, mais également sur la page Facebook du Plan de Cohésion Sociale et sur des affiches placées chez vos commerçants !

Au plaisir de vous y voir !





Aménagement du Territoire – Urbanisme – Logement

Les aménagements de jardin et travaux d'embellissement de son bien et d'énergie renouvelable

Avec l'arrivée des beaux jours, nous aimons remettre en ordre nos extérieurs et commencer quelques petits travaux ! Mais avant de commencer ceux-ci, n'oubliez pas de vous poser la question suivante : ai-je besoin d'un permis d'urbanisme ? Nous allons parcourir ensemble les différents actes et travaux dont un permis est requis afin que vous puissiez entamer vos projets en toute sérénité !

PISCINE :

Le CoDT prévoit qu'une piscine peut être dispensée de permis aux conditions suivantes :

1. Hors sol ou autoportante :

- située dans les espaces de cours et jardins, non visibles depuis la voirie ;
- située à 1,00 mètre au moins des limites mitoyennes.

2. Enterrée partiellement ou complètement :

- une seule par propriété ;
- tout dispositif de sécurité doit avoir une hauteur maximale de 2,00 mètres entourant la piscine et pour autant que les conditions suivantes soient respectées :
 - a) non couverte ou couverte par un abri télescopique à structure légère et repliable qui en recouvre la surface pour autant que la hauteur du faite soit inférieure à 3,50 mètres ;
 - b) à usage privé ;
 - c) les déblais nécessaires à ces aménagements n'entraînent aucune modification sensible du relief du sol au sens de l'article R.IV. 4-3 sur le reste de la propriété.
- située dans les espaces de cours et jardins, non visibles depuis la voirie ;
- située à 3,00 mètres au moins des limites mitoyennes.
- superficie maximum de 75,00 m² ;

⚠ Si une de ces conditions n'est pas respectée, un permis d'urbanisme d'impact limité est requis !

RÉNOVATION DE LA FAÇADE :

Le CoDT prévoit que lorsque l'on change la couleur et/ou le matériau de parement des façades, un permis d'impact limité est requis.

Par exemple :

- le placement d'un isolant et d'un crépi ou un enduit est soumis à permis ;
- le changement de couleur de sa façade dans une autre couleur que la couleur existante ;
- le placement d'un bardage ;
- le sablage ou le rejointoyage (on enlève une peinture pour revenir à la pierre naturelle avec changement de ton).

RÉNOVATION DE LA TOITURE :

Le CoDT prévoit que lorsque l'on change la couleur et/ou le matériau de revêtement de la toiture, un permis d'impact limité est requis. Par exemple :

- le remplacement d'une tuile de ton rouge par une tuile de ton noir ou l'inverse ;
- le remplacement des ardoises par des tuiles ou l'inverse.

⚠ Si vous modifiez l'inclinaison de la toiture ou que la toiture est rehaussée, un permis avec architecte devra être sollicité.

PANNEAUX SOLAIRES :

Le CoDT prévoit que le placement d'un ou de plusieurs modules de production d'électricité ou de chaleur dont la source d'énergie est renouvelable qui alimentent directement toute construction, installation ou tout bâtiment situé sur le même bien immobilier et qui rentre dans une ou plusieurs des hypothèses suivantes est dispensé de permis :

1. Energie solaire :

- lorsque le ou les modules sont fixés sur une toiture à versant(s), la projection du débordement dans le plan vertical est inférieure ou égale à 0,30 m et la différence entre les pentes du module et de la toiture de ce

bâtiment est inférieure ou égale à 15 degrés;

- lorsque le ou les modules sont fixés sur une toiture plate, le débordement vertical est d'1,50 m maximum et la pente du module est de 35 degrés maximum ;
- lorsque le ou les modules sont fixés sur une élévation, la projection du débordement dans le plan horizontal est comprise entre 1,20 et 1,50 m et la pente du module est comprise entre 25 et 45 degrés ;

2. Pompes à chaleur :

- au sol, d'un volume capable maximal d'un m³, à une distance de 3 m par rapport aux limites mitoyennes et non visibles depuis la voirie de desserte.

Dans tout autre cas, un permis est requis !

L'ABRI DE JARDIN :

Le CoDT prévoit que le placement d'un abri de jardin est dispensé de permis d'urbanisme uniquement si TOUTES les conditions suivantes sont respectées :

- un seul par propriété ;
- à 1 mètre au moins de toutes limites mitoyennes ;
- dans les espaces de cours et jardins, non visibles depuis la voirie ;
- superficie maximale de 20,00 m² ;
- sur un seul niveau avec une toiture à un ou plusieurs versants ou une toiture plate dont les hauteurs maximales sont de : 2,50m à la gouttière, 3,50m au faite, le cas échéant, 3,20m à l'acrotère ;
- les matériaux autorisés sont le bois ou tout autre matériau de tonalité similaire avec le bâtiment ou le milieu auquel il se rapporte

⚠ Si une de ces conditions n'est pas respectée, un permis d'urbanisme d'impact limité est requis !

CARPORT :

Le CoDT prévoit qu'un carport peut être dispensé de permis aux conditions suivantes :

- premier carport ;
- en relation directe avec la voirie : il ne peut pas se trouver à l'arrière de votre habitation (même partiellement)
- superficie maximale de 40,00 m² ;
- toiture plate ou à un ou plusieurs versants dont les hau-

teurs maximales sont de : 2,50m à la gouttière, 3,50m au faite, le cas échéant, 3,20m à l'acrotère ;

- les matériaux utilisés pour le carport doivent être en accord ou dans les mêmes tonalités que votre bâtiment principal
- principalement ouvert (en opposition à un garage, qui est fermé)

⚠ Si une de ces conditions n'est pas respectée, un permis d'urbanisme d'impact limité est requis !

LE SERVICE URBANISME :

Cet article est une aide pour vous guider, mais ne remplace aucunement l'avis des agents techniques du service urbanisme.

Si vous avez un doute, envoyez un mail à urbanisme@7160.be ou prenez rendez-vous auprès du service urbanisme (064/43.13.33) qui pourra vous conseiller sur la meilleure procédure. **Un cas n'est pas l'autre et les demandes de permis peuvent être très différentes selon la situation de votre bien.**

Que vous soyez locataire ou propriétaire, seule l'administration communale peut vous délivrer un permis d'urbanisme au préalable à la réalisation des travaux envisagés. Et si vous êtes locataire, vous devrez également solliciter l'accord de votre propriétaire afin de pouvoir réaliser les travaux.

Nous vous rappelons également que la commune dispose d'un agent constatateur qui s'occupe de vérifier si les permis ou les dispenses de permis sont bien respectés sur le territoire communal. En cas de non-respect, une régularisation devra être introduite auprès du service urbanisme.

De manière générale, avant de réaliser tous actes ou travaux, prenez toujours contact avec le service urbanisme qui vous guidera au mieux en fonction de votre situation et de votre projet



Service logement

Le service logement au sein de l'administration communale est là pour vous aider dans vos démarches concernant la rénovation, les travaux d'entretien et la salubrité de votre logement.

En ce qui concerne la rénovation, les travaux d'entretien et d'amélioration de votre logement, vous pouvez contacter le service logement (logement@7160.be) qui vous dirigera :

- vers le service urbanisme si un permis est requis pour la rénovation et les travaux d'entretien (urbanisme@7160.be)
- vers le service énergie si vous rénovez énergétiquement votre bien (mary.leissle@7160.be)
- vers les guichets du SPW pour toutes vos demandes de primes (<https://energie.wallonie.be> section Aide et Primes)

En ce qui concerne des problèmes de salubrité, Chapelle-lez-Herlaimont dispose de la compétence octroyée par le Gouvernement wallon pour effectuer, au même titre que le Service salubrité du Service public de Wallonie, des enquêtes de salubrité sur son territoire.

Depuis janvier 2023, le service logement est pleinement opérationnel et le Conseiller en Logement est disponible et propose à votre demande ou sur sa propre initiative (réception d'un rapport de Police et/ou du service Population, intervention à la demande du CPAS, etc.), le contrôle des habitations sur base de critères explicités par le Code wallon de l'Habitation durable, à savoir :

- la stabilité
- l'étanchéité
- les installations électriques et de gaz
- la ventilation
- l'éclairage naturel
- l'équipement sanitaire et l'installation de chauffage
- la structure et la dimension du logement
- la circulation au niveau des sols et des escaliers
- l'impact du bâtiment sur la santé des occupants

Le rapport d'enquête établi à la suite de la visite de contrôle, permet de conclure si le logement est salubre ou non, améliorable ou non, habitable ou inhabitable, surpeuplé ou non, adapté ou inadapté en fonction du handicap d'un des occupants et détermine les mesures qui seront prises (arrêté imposant des travaux, arrêté de surpeuplement et dans les cas les plus sérieux, arrêtés d'inhabitabilité). Ces conclusions sont ensuite, envoyées aux personnes intéressées (locataires, propriétaires...) afin que les mesures jugées utiles soient appliquées.

Pour toutes questions concernant la procédure à effectuer en vue du passage du Conseiller en Logement dûment agréé en la matière, veuillez prendre contact avec le service logement. Vous pouvez également demander le formulaire à remplir pour fixer une visite de salubrité à l'accueil de la Commune ou par mail à logement@7160.be

Service Logement – LEYMAN Nicolas, Conseiller en Logement
Permanence sur rendez-vous : T - 064/43.13.33 – E-mail : logement@7160.be

Nouvelle association : SEEC !



Une nouvelle association a été créée à La Louvière. Sourds et Entendants Ensemble du Centre. Elle a pour projet de venir en aide aux personnes sourdes et malentendantes dans leurs démarches au quotidien. Elle proposera un accompagnement social, psychologique ou administratif, celui-ci sera accessible du lundi au vendredi, pour les citoyens sourds et malentendants de La Louvière et des villes avoisinantes. L'association est basée à La Louvière.

Depuis janvier 2023, elle organise des ateliers rencontres comme des tables de conversations, des jeux ... en langue des signes, entre sourds et entendants.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur la page Facebook « SEEC ».

Partagez la nouvelle !!!

MJC

A Chapelle

Accueil
 Lundi : fermé
 Mardi : 16h/19h
 Mercredi : 14h/20h
 Jeudi : 16h/19h
 Vendredi : 16h/20h
 Samedi : 13h/18h

Ateliers
 Mercredi :
 16h/18h Ecriture/Rap/Studio
 17h : Culinaire
 Jeudi : 17h/18h Expériences sociales

Sorties
 Tous les 1er samedis du mois : PISCINE
 Tous les derniers samedis du mois : CINEMA

A Godarville
 (salle polyvalente)
 Lundi : 17h/18h45 (accueil)
 Mardi : 17h/19h Mini-foot

D'autres animations et sorties sont organisées régulièrement

Infos et renseignements :
 Maison des Jeunes du Centenaire
 7, rue de l'Abreuvoir
 7160 Chapelle
 064/45 89 61 / direction.mjc@7160.be

 [mjcchapelle](#)  [MjcAsbl](#)

La Maison des Jeunes du Centenaire

Pour les jeunes de 12 à 26 ans

Activités, sorties, animations, ateliers...





ECHEVINAT DES SPORTS

CENTRE SPORTIF LOCAL « Sport et Délasserment asbl »

Rue de La Hestre, 69 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont - 064/44.37.56 - info.sport@7160.be

Mérites Sportifs 2023

Vous êtes le responsable d'un club sportif de notre Commune, et votre club s'est particulièrement distingué durant l'année sportive 2022-2023 dans divers tournois et/ou compétitions.

Vous pratiquez une discipline sportive, et avez réalisé quelques exploits au cours de cette année sportive, que ce soit au sein d'un club sportif ou individuellement.

Envoyez une lettre de candidature **pour le lundi 12 juin 2023 au plus tard** au Centre Sportif Local « Sport et Délasserment asbl » sis rue de la Hestre, 69 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont.

La remise des récompenses des Mérites Sportifs 2023 aura lieu le dimanche 3 septembre lors de la Journée « Sportes Ouvertes » !

Mérites Sportifs 2023 – Performances année sportive 2022-2023 !

(A renvoyer ou déposer pour le lundi 12 juin 2023 au plus tard à la salle des sports de Chapelle, rue de La Hestre 69 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont)

Nom : Prénom

Date de naissance :

Téléphone:

Adresse :

Equipe ou sportif :

Discipline pratiquée:

Palmarès :

Trophée concerné (*) :

DIRIGEANT – ESPOIR (- de 21 ans) – SPORT INDIVIDUEL – SPORT PAR EQUIPE – ECOLE DE JEUNES

(*) Biffer mention inutile

Personne de contact (n° de tél.) :



Les hérissons victimes des robots tondeuses... sauvons-les !

Le hérisson, petit visiteur de nos jardins, contribue au bien-être de votre potager. Malheureusement, ils sont en danger. En effet, les robots tondeuses, fruit de la technologie d'aujourd'hui sont dangereux pour ses petits mammifères sauvages.

Comment cela est-il possible ?

Le robot tondeuse heurte le hérisson et le blesse à cause de ses lames aiguisées. Les bébés hérissons sont les plus fragiles. De plus, les hérissons sont des animaux qui voyagent principalement de la nuit ce qui empire le phénomène. Ces animaux ne reconnaissent pas les robots tondeuses comme un danger dû à leur silence.

Comment les sauver ?

- modifier l'horaire de la programmation de la tonte
- mettez-le en marche uniquement la journée et il est préférable d'acheter un modèle plus bruyant.



**Protégeons les herissons !
N'utilisez pas votre robot tondeuse la nuit.**





CENTRE COMMUNAL DE VACANCES

Semaine 1 - du 02/05/2023 au 05/05/2023 «Manga'nimation»

Semaine 2 - du 08/05/2023 au 12/5/2023 «Kid's Dance»

CCV PRINTEMPS 2023

Ecole communale de l'Avenue F. Lamarche, 34 – 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

Enfants
de 3 à 12 ans
3€/jour

(inscription obligatoire
à la semaine.
Tarif dégressif à partir
du 2^e enfant).

Inscription pour les enfants nés en :

- 27/03 P3/P4 (2020, 2019)
- 28/03 P5/P6 (2018, 2017)
- 29/03 P7/P8 (2016, 2015)
- 30/03 P9/P10 (2014, 2013)
- 31/03 P11/P12 (2012, 2011)

NON PRIORITAIRES : inscription à partir du 03/04/2023

<http://ccv.7160.be>

INFO : Ameline HAINAUT – Directrice
ccv@7160.be 064/44.67.81



07-08-09
mai 2023

Carnaval de Godarville

Godarville

Samedi 22 avril

Soumonce générale en musique

15.00 : Sortie des sociétés

21.00 : Grand Cortège (départ place Albert 1er)

22.30 : Feu d'artifice (place de Gaulle)

Carnaval de Godarville

Dimanche 7 mai

09.00 : Remise des médailles (salle polyvalente)

11.00 : Rondeau matinal (place Albert 1er)

16.30 : Grand Cortège (départ place de Gaulle)

avec les Réveillés et leurs Paysannes, Les Pierrots blancs, Les Sans Soucis et leurs demoiselles, les Bons vivants, les Gaulois, Tabata Virgile & Co et les Tchaplous de Chapelle.

Lundi 8 mai

15.00 : Sortie des sociétés

21.00 : Cortège aux Lumières (départ place Albert 1er)

22.30 : Feu d'artifice (place de Gaulle)

23.30 : Brûlage des Bosses (place de Gaulle)

Mardi 9 mai

15.00 : raclot

Lors des feux d'artifice, il est recommandé de fermer les tabatières et fenêtres des immeubles avoisinants.





État civil

Mariage 2022 - 2023**Juillet 2022**

Chaleur, Francis Gustave Charles et Thibaut, Nathalie Denise Jeanne Ghislaine

Di Vanni, Salvatore et Broczky, Virginie Kathy le 01/07/2022

Mastrodonato, Antonio et Ribesse, Isabelle Françoise marie Blanche Francine

Clignez, Pierre Rudy Richard et Wargnies, Laure Vanille

Coquette, Pierre Marie et Potie, Soraya

Ravo, Vito Nicolas Jules Fernando et Ferralis, Céline Rosa

Caudron, Félix Eric René Léonet Clanet, Mélinda Nadège

Rousselle, Frédéric Marcel Jean Ghislain et Roullon, Brigitte Marguerite Ginette

Catinus, Manon Dominique Sophie et Renard, Céline Monique Odette

Août 2022

De Wilde, Rudy Zacarie Eddy et Mercier, Cindy

Chiaese Manganaro, Gaëtan et Angelini, Laura

Duray, Thomas et Paepen, Léa

De Bruyn, Léandre et Overstyns, Stecy

Brisack, Kevin Luc Bernard et Legeaite, Deborah

Canaris, Sebastiano - M et Durot, Jessy

Bouhier, Thierry Zénon Jean et Steyaert, Pamela Claudine Raymonde Patricia Ghislaine

Septembre 2022

Taquet, Karim et Sahli, Anissa

Thayse, Thierry et Vega, Judith Jeanne Julia Andrea

Turatsinze, Julius et Glineur-Totté, Coline Charlotte

D'Angelo, Steve Pascal et Toumi, Amal

Eeckman, Johan François Roger Hubert Ghislain et Desort Joy

Ruyfflaert, Rémy et Mosimann, Raphaël

Octobre 2022

Sortino, Adriano et Gagliano, Marilena

Giloteau, Eric et Hanicq, Dominique Andrée Louise

Tolu, Angelo et Schotte, Renée, Marie, Paule

Mousitsas, Sébastien Dimitri Paul Emile et Dessimeon, Laëtitia

Gilbart, Tiffany et Kulcsar, Stéphanie

Novembre 2022

Liu, Zongyong et Zheng, Cuimei

Décembre 2022

Liu, Zongyong et Zheng, Cuimei

Lewandowski, Annie et Parisis, Marie France Annie Christine Geneviève

Beghain, Sylvio et Barbiaux, Annick

Serkeyn, Jonathan Jean Thierry et Lallemand, Audrey Alicia

Janvier 2023

Bercea, Ioana et Cărtită, Zachei

Février 2023

Parmentier, Boris Roland Emile et Baio, Laura

Culot, Maxime et Desert, Julie Marie-Noëlle Françoise

Santangelo, Philipponieri et Oremans, Jonathan

Décès 2022 - 2023**Juillet 2022**

Mocciolella Gerardo

Wayemberg Marie-Jeanne Ghislaine

Weise Annette Fernande Marie

Karbowski Anna

Di Meo Carmela

Dumont Elisabeth Suzanne

Bomal Lucienne Marie Louise

Dapoz Alberto

Gilmont Henri Emile Augustin

Août 2022

Lambotte Thérèse Jeanne Aimée

Lombet François

Mosciatti Giancarlo

Occhicone Rosa

Chapelle Alain Lucien Ghislain

Defourny Jeannine Alexandrine Hubertine

Denis Renée Augusta Maria

Bougard Jacques Zénon Louis Fernand Ghislain

Telefono Alfredo

Duval Lucette Marthe Lucienne

Septembre 2022

Meurant Raymonde Georgette

Centrella Isidoro

Maillard Dominique Yvette

Delhaye Eliane

Fromont Jacques Edmond Henri

Carlier Brigitte Marie Henriette

Demily Danielle

Mansy Françoise Berthy Lucienne Ghislaine

Monmart Jean Claude Daniel Ghislain

Bruno Pino

Barbé André Maurice

Collin Gilberte

Seret Joseph Paul Mathieu Ghislain

Giardina Catena

Camut Jean Paul

Hetman Stanislaw

Colson Adhémar Gélas Aimé

Octobre 2022
Rucquoy Pascal Edgard Gaston
Bouhier Thierry Zénon Jean
Favresse Nelly Renée Simone Ghislaine
Wargnies Alain
Russia Giuseppa
Marzetti Alessandro
Ries Marcel Jean Michel
La Paglia Carmelo
Vander Taelen Suzanne Louise Sylvanie
Broeckx Georges René Maria
Valcke Lucile
Cassol Elder
Detandt Suzanne
Bernard Pierre Joseph Charles Ghislain Hubert
Roland Nicole Germaine
De Landas Jocelyne Suzanne Marie-Thérèse
Novembre 2022
Debaise Joël René Désiré
Vanelderden Léona Louisa
Parmentier Marie-Rose
Alfano Saverio
Cuozzo Gennaro

Scyeur Françoise Alice Marguerite Judith
Stroobants Georgette Lucienne Micheline Ghislaine
De Taye Josiane
Baume Françoise
Décembre 2022
Demaret Willy Louis
Palumbo Marietta
Palmisano Vito
Lambot Renée Ghislaine
Lecomte Roberte Rosa Alice
Vandendris Viviane Annie Micheline
Lamy Huguette Georgina
Marchal Claude
Brennet Jean Marie Ghislain
Maghe Lucienne Herminie Marie
Verset Jacqueline Marie Adèle
Lejeune Raymonde Palmyre Marie Ghislaine
Senterre Rita Augusta Emilia
Janvier 2023
Quattrocchi Salvatore
Casciano Franceschina
Neukens Albert
Faucon Fabienne

Linard Julia Adèle
Vincart Yvette Marcelle Ghislaine
Tabbuso Félice
Fazio Antonio
De Backer Michel Hector Evariste
De Rosso Valerio Giuseppe
Pierquin Francine Augusta Azéma Ghislaine
Piserchia Giuseppe
Clause Ida Madeleine Augusta
Joly Jean-Claude Paul Ernest
Trésignies Jacques Léopold
Salamanca Adriana
Février 2023
Mirisola Giuseppa
Tonnelier François Désiré
Dewilde Laurence Eglée
Mangione Vincenza
Delbrouck Yvette Eugénie
Bellomo Alberto
Staumont Jeannine Louise Marguerite Marie Ghislaine
Bodart Marie Jeanne Ghislaine
Pleitincx Georges Lucien Augustin Ghislain
Van Hoorde Annette Marie Louise



Collectes sélectives

PMC : 17 et 29 avril, 15 et 27 mai, 12 et 26 juin

SACS BLANCS : tous les lundis du mois sauf 1er mai (remplacé par le 29 avril) et le 29 mai (remplacé par le 27 mai).

VERRES/PAPIERS-CARTONS : 17 avril, 15 mai, 12 juin



22 avril 2023

Soumonce générale de Godarville

7, 8 et 9 mai 2023

Carnaval de Godarville

8 mai 2023

Commémoration patriotique

12, 13 et 14 mai 2023

Parcours d'artistes : Un week-end organisé par le Centre culturel d'Herlaimont, dédié aux arts plastiques et à la rencontre des artistes, tant dans les espaces publics que chez les particuliers à Chapelle, Piéton et Godarville.

20 et 21 mai 2023

Fête de jumelage belgo-tuc : 10^e traditionnelle fête de jumelage belgo-turc à Piéton. Une occasion de voir les habitants de la localité s'y rassembler en toute amitié pour partager un thé, des pâtisseries et une multitude de spécialités culinaires, dans une ambiance musicale et une bonne humeur constante.

26, 27 et 28 mai 2023

Fête de la Salsiccia : Avec plus de 15.000 personnes sur le week-end, la fête de la « Salsiccia » est devenue la plus grande festivité sicilienne de la région.

2 et 3 juin 2023

Chapelle brade

3 juin 2023

Fancy-fair de l'Ecole de Godarville

10 juin 2023

Brocante de Godarville

17 juin 2023

Fancy-fair de l'Ecole de Piéton

25 juin 2023

Fête de la Saint Jean à Piéton

1^{er} juillet 2023

Fancy-fair de l'Ecole du Centre

2 juillet 2023

- Fancy-fair de l'Ecole Lamarche
- Brocante du Bois des Maîtres
- Fancy-fair de L'Ecole Pastur 10 ou 17 juin 2023 date à confirmer !



8 MAI

Dans le cadre des Manifestations Patriotiques, les membres du Collège communal et des associations patriotiques ont le grand plaisir de vous inviter **«aux manifestations du Souvenir»** le lundi 8 mai 2023, dès 8h30.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces cérémonies d'hommage à ceux qui ont donné leur vie ou leur santé pour la défense de notre droit le plus sacré, **la liberté**.



Agence locale pour l'emploi
Titres-services

*Vous avez besoin
d'un coup de main...
d'une aide ménagère ?*

N° agrément 03898

rue Solvay, 17 - Chapelle-lez-Herlaimont
Tél. 064 46 09 18 - alechappelle@skynet.be

Bureau ouvert : Lundi, mardi, vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h
Mercredi et jeudi : 9h à 12h

ACHAT & VENTE D'OR
& métaux précieux

PRESQUE 20 ANS
D'EXPERIENCE

0477/37.89.47
Uniquement sur R.D.V.
possible dans l'heure de votre appel

www.ddd-or.be
www.ddd-montres.be

D. DE Dycker SRL
Registre garantie n°5639
8A, rue d'Anderlues - 6530 Thuin

Verbinnen
Pompes funèbres

*Fleurs et
Funérarium*

info@funerailles-verbinnen.be
www.funerailles-verbinnen.be
Tél 064 22 22 58
Gsm 0475 93 06 79

rue Destrée 33C
7160 Godarville

TOP MINCEUR
Nadine WASTELAIN

COACH EN NUTRITION
Maigrir en mangeant

Rue du Président Allende N° 43
7160 Godarville
064 22 09 93
0479 34 84 21
nadine.wastelain@skynet.be

www.pedicure-daniele.be

 **Pedicure Daniele**

Pédicure Médicale

Soins des pieds
Ongles incarnés
Verrues
Oeil de perdrix
Durillons
Cors
Callosités
Soins diabétiques
Mycoses
Crevasses
...

Cabinet / Domicile
Rue Hector Gratia, 34 - PIETON
0496 / 32 91 18
pedicure.daniele@gmail.com

illae ASSUR

Nous mettons à votre disposition
notre expérience & nos compétences
afin de vous offrir **un service de qualité.**

UNE ANALYSE GRATUITE DE VOS CONTRATS D'ASSURANCES
UNE GESTION PERSONNALISÉE DE VOS DOSSIERS
UN SERVICE, UNE ÉCOUTE & DES CONSEILS SUR MESURE



Rue de Gouy, 51 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
064/70.70.80 - dimitri@illae-assur.be - raffaele@illae-assur.be

Chauffage
Sanitaire
Ventilation
Climatisation
Adoucisseurs

A **ANTOINE** SRL

*La qualité
et la proximité en plus !*

Mickaël Wallemacq

Chaussée Romaine, 30 • 7160 Chapelle-lez-Herlaimont • Tél. 064 26 53 91 • Fax 064 26 73 95
service.clientele@aantoinessrl.be

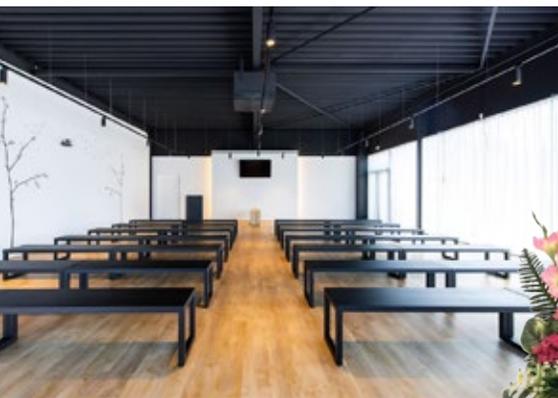
DEUX CENTRES FUNÉRAIRES Chapelle-lez-Herlaimont & Courcelles

Forte de ses **40 années d'expérience**, l'entreprise familiale **SOS-DECES** vous propose un accompagnement basé sur l'écoute, le respect et la discrétion.

À Chapelle-lez-Herlaimont dans un cadre calme et verdoyant ou à Courcelles dans des installations modernes et spacieuses, mais avec la **même philosophie** et la **même politique de prix** juste.

VENEZ VOUS RENSEIGNER

- Funérailles dans toute la Belgique et à l'étranger
- Agréé assurances Dela, Corona Direct, Funalia,...
- Dernières volontés
- Assurances-décès



Conception
de modèles
personnalisés

Monuments
funéraires

Fleurs
et articles
funéraires



CHAPELLE

Rue du Vent de Bise 4
7160 Chapelle-l-Ht
(face au cimetière)



COURCELLES

Rue de Trazegnies 177
6180 Courcelles
(face au Colruyt)

Jean &
Stéphane
Geunickx



☎ 064/44.55.44

☎ 071/11.66.11